

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 04/06/2025  
ID Télétransmission : 033-213300635-20250603-142127-DE-1-1

**Séance du mardi 3 juin 2025  
D-2025/123**

Date de mise en ligne : 05/06/2025

certifié exact,

**Aujourd'hui 3 juin 2025, à 10h07,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 13H41 à 14H48

Présidence de Madame Claudine BICHET de 14H52 à 16H02

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Madame Marie Claude NOEL absente de 10H30 à 11H35, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 13H00, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent à partir de 16H44, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15H00, Monsieur Vincent MAURIN présent jusqu'à 16H05, Madame Brigitte BLOCH présente jusqu'à 16H45, Madame Magali FRONZES présente jusqu'à 17H35, Madame Sylvie SCHMITT présente jusqu'à 17H45, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 17H55, Madame Tiphaine ARDOUIN présente jusqu'à 18H00

### **Excusés :**

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

**Egalité entre les femmes et les hommes. Soutien aux associations. Adoption. Autorisation.**

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux a pour ambition d'être une ville solidaire, égalitaire et non sexiste. Cet engagement se traduit notamment par le soutien aux actions visant à renforcer l'égalité femmes-hommes et à lutter contre les violences sexistes et sexuelles sur le territoire bordelais.

Dans le cadre de la campagne de subventions 2025, la Ville de Bordeaux a décidé de soutenir l'association Perla, qui œuvre pour l'inclusion sociale des femmes fragilisées ou isolées en favorisant l'accès aux soins et au bien-être. Le projet associatif et le montant alloué sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

| Structure | Subvention     | Objet  | Montant |
|-----------|----------------|--|---------|
| Perla     | Fonctionnement | L 'association Perla anime des ateliers solidaires de bien-être auprès d'un public de femmes fragilisées par des violences et de mères isolées. Ces ateliers sont itinérants et dispensés au sein de structures sociales partenaires : structures d'hébergement d'urgence, accueil de jour, associations d'aide aux victimes, etc. Il s'agit d'un collectif pluridisciplinaire qui a pour objectif de compléter la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales et en situation de vulnérabilité. | 2 000 € |

En complément des subventions de fonctionnement, la Ville de Bordeaux a mis en place le programme « l'égalité c'est toute l'année » visant à valoriser des projets ou initiatives promouvant l'égalité de genre et les droits des femmes tout au long de l'année. A ce titre, la Ville souhaite soutenir les deux projets associatifs présentés ci-dessous.

| Structure         | Subvention | Objet   | Montant |
|-------------------|------------|---|---------|
| Compagnie Georges | Projet     | Dans l'usine de sous-vêtements Picard et Roche qui menace de fermer, 11 ouvrières doivent voter pour décider du sort des 200 autres employées. Pour conserver leur emploi, on leur demande de sacrifier 7 minutes de pause chaque jour. 7 minutes. Ce compromis, anodin en apparence, que représente-t-il ? Quel en est son véritable prix ? S'ouvre ainsi en huis clos un débat crucial, universel et intime, dans lequel chacune s'engage avec ses propres moyens, sa propre histoire.<br>Une lecture sera proposée en juillet dans le cadre de la programmation « A la conquête des droits des femmes » autour des dates anniversaires clés 2025, dont les 60 ans de la loi du 13 juillet 1965 autorisant les femmes à travailler et ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari. | 4 000 € |
| Médusyne          | Projet     | L'association Médusyne sera chargée de coordonner la 2ème édition du Village matrimoine qui se tiendra cour Mably et salle capitulaire Mably à l'occasion des Journées du patrimoine et du matrimoine, les 21 et 22 septembre 2025. À la suite du succès rencontré l'an dernier, ce lieu ressource aura à nouveau pour objectif   | 4 000 € |

|              |  |   |                |
|--------------|--|---|----------------|
|              |  | de dynamiser et visibiliser le matrimoine avec des formes artistiques et culturelles plurielles : stands associatifs, balades pédestres sur le matrimoine, spectacles, expositions, concerts. |                |
| <b>TOTAL</b> |  |   | <b>8 000 €</b> |

En complément de certaines subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions des associations concernées. A titre d'information, pour l'année 2023, l'organisme ci-dessous a bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- Médusyne : 1620,07 €

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2025, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2025 et de leur valorisation actualisée.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont déjà prévues au Budget de l'année 2025, Actions en faveur de l'égalité femmes hommes - Compte 65748 – Fonction 020 administration générale.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport ;
- signer tous documents et conventions y afférents.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Claudine BICHET**